

La Chronique des arts et de la curiosité

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

dans cette revue (1^{er} janvier 1916) une étude intéressante sur les rapports de Rembrandt et de Spinoza, y publie cette fois un article sur *Les Eaux-fortes de Rembrandt*, où il rappelle l'histoire et l'existence à Paris de soixante-dix-huit cuivres originaux du maître, d'ailleurs connus et assez fatigués, pour la plupart, par des retirages successifs.

BIBLIOGRAPHIE

La Reconstruction des églises dévastées. —

Paris, lib. de l'Art catholique. In-8, 26 gr. av. 6 fig. (Publication de la Société de Saint-Jean.)

La reconstruction des églises dévastées par la guerre est un des principaux problèmes qui se posent en ce moment. La Société de Saint-Jean pour la rénovation de l'art chrétien, que dirige avec tant de zèle et de compétence M. Henry Cochin, l'a inscrit, avec celui de la réfection du mobilier liturgique, au premier rang de ses travaux, et plusieurs expositions, soit au Musée des Arts décoratifs (où la troisième est ouverte en ce moment), soit aux Tuileries, à la « Cité reconstituée » (1), ont montré les efforts et, parfois, les réalisations heureuses nées de ce souci. La brochure que voici, publiée lors de la première de ces manifestations, pose les termes du problème qu'il s'agit de résoudre. Après une courte préface de M. Henry Cochin, expliquant le but que se propose la Société de Saint-Jean : offrir, en opposition à la « marchandise de bazar » qu'on propose déjà au clergé, des abris-provisoires simples, solides et de bon goût, en attendant les églises définitives, M. Abel Fabre, l'auteur des *Pages d'art chrétien* que nous avons louées ici (et dont la 5^e série vient de paraître), expose excellemment, en quelques pages lumineuses, quels principes devront présider à la restauration ou à la reconstruction des édifices religieux, quelle architecture « librement traditionnelle et sagement novatrice », faisant appel aux ressources nouvelles fournies par le fer et le béton armé, et basée sur les traditions régionales, devrait surgir des ruines actuelles. Souhaitons-en avec lui l'avènement.

A. M.

Léon ROSENTHAL. — Le Martyre et la Gloire de l'art français. — Paris, Ch. Delagrave. Un vol. in-8°, 128 p. av. fig. et 16 photogravures hors texte.

Le martyre de l'art français, c'est celui auquel nous assistons depuis le commencement de cette guerre et que retraçait naguère dans notre *Gazette* (2), avec une éloquence si pleine d'émotion, notre collaborateur M. André Michel : les sauvages bombardements et la destruction de tant de monuments de notre histoire et de notre art national depuis les cathédrales et les beffrois de nos villes jusqu'aux plus humbles églises de nos campagnes. Nous avons tous ressenti au plus profond de nos cœurs la douleur de ces blessures et de ces pertes, et un sursaut de révolte nous a dressés contre les vandales. Cependant, observe l'auteur de ce livre, « sommes-nous bien assurés d'avoir, pour cette révolte, accompli tout notre de-

(1) V. *Gazette des Beaux-Arts*, livraison d'août 1916, p. 384.

(2) Livraison de juin 1916.

voir envers les monuments qui ont été mutilés, insultés ou détruits ? Connaissions-nous assez les pierres martyres, les avions-nous entourées d'une piété assez diligente, pour mesurer l'outrage qu'elles ont subi ? » M. Rosenthal a donc pensé qu'il était nécessaire de faire mieux connaître, afin d'en mieux sentir le prix, les monuments que nous avons perdus et ceux qui nous restent, et dans une causerie familière il trace à grands traits, à « la gloire de l'art français », le tableau des créations du génie de notre race à travers les siècles, du Moyen âge jusqu'à nos jours et en dégage la signification et les leçons que nous devons en tirer. On n'a qu'un regret à exprimer : c'est que cette évocation ne soit un peu trop sommaire et que les exemples qui l'illustrent ne soient pas plus nombreux et d'un choix plus méthodique et plus varié (1).

A. M.

Chr. Langaard Samlinger av Malerkunst og Kunsthandverk fra Fortiden. (Collections Langaard : Peinture et Art décoratif anciens.) — Christiania, Gyldendalske Boghandel, 1913. Deux vol. avec petit in-folio de 138 et 128 p., nombreuses planches en héliogravure. (Tiré à petit nombre).

La collection Jacobsen nous avait déjà montré avec quel goût éclairé des collectionneurs scandinaves savent grouper de beaux spécimens d'art pour égayer la sévérité et fleurir les longues nuits des pays du Nord. Le magnifique ouvrage que nous annonçons en offre un second exemple, et il faut partager nos félicitations entre l'amateur éminent qui a réuni en si peu d'années ces belles choses et les érudits consciencieux à qui il a confié le soin de les décrire, Harry Fett et les directeurs H. Grosch, Emil Hannover, Karl Madsen, Jens Thiis.

Le premier volume est consacré à la peinture. M. Langaard est un éclectique, mais ses préférences vont, comme de juste dans le Nord, aux maîtres de la couleur et du clair-obscur, aux écoles vénitienne et néerlandaise. De la première, nous signalerons notamment un très beau portrait par Cariani, peintre rare, et un *Chien* attribué à Titien ; de la seconde, une jolie *Vierge* de Massys, trois opulentes *Nymphes* et un paysage historié de Rubens, de bons morceaux de Snyders, Teniers, Jean Brueghel (*La Moisson*), Hals, Rembrandt (Portrait et Paysage), Brekelenkam, Metsu, Van Goyen, Ruisdael. Citons encore un curieux castillan du xv^e siècle (*Adoration des Mages*), un charmant *Jardinier* de Ribera, une esquisse magistrale de Goya (*Scène d'inquisition*) dont Berlin possède un pendant.

Dans le second volume, on trouvera décrits et reproduits les meubles de style et les objets d'art. Les meubles appartiennent surtout à la Renaissance et au xvii^e siècle ; on y étudiera avec profit le style parfois rude et caractéristique des écoles du Nord. La verrerie et l'argenterie sont également d'origine germanique, anglaise et norvégienne. La céramique offre des séries curieuses et abondantes de grès sortis des fabriques de Cologne, Siegburg, Raeren Creussen ; des faïences de Delft, des porcelaines de Dresde et de Chine.

(1) Signalons aux éditeurs une grave erreur de légende qu'il leur faudra corriger dans une seconde édition : la *Tête de Christ* reproduite p. 99 se trouvait non à la cathédrale de Reims, mais à celle d'Arras, ainsi qu'il est dit d'ailleurs, dans le texte.